

"Il est évident que toutes les lois n'obtiennent leur bon effet que si elles sont appliquées avec la préoccupation constante du bien commun et si elles possèdent l'objet d'une surveillance adéquate."

(Lettre collective sur le problème ouvrier)

LE FRONT OUVRIER

7c le numéro

Rédaction et administration



4911, Côte
Mont
Publié

RELATIONS
R.P.J.D. RICHARD
1100 BLV. ST-LAURENT
MONTREAL 14

Vol. 8, No 9

" POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN "

2

52

UN MINISTRE REÇOIT LA PENSION DE VIEILLESSE ET LES ALLOCATIONS FAMILIALES

(LIRE EN PAGE 3)

La loi des loyers

Amendements pour protéger les locataires

Plusieurs amendements ont été apportés durant la dernière session. — Le cas des nouveaux locataires. — La vente des meubles. — Le supplément de loyer payable en versements égaux.

Plusieurs amendements ont été apportés à la loi concernant la régie des loyers durant la session provinciale qui vient de se terminer à Québec.

A la demande de Me Jean-Marie Savignac, commissaire de la Régie des Loyers et de l'hon. juge J.-A. Régner, président de la Commission des Loyers pour la province de Québec, il nous fait plaisir de souligner quelques-uns de ces amendements qui intéressent particulièrement les locataires ainsi que les propriétaires.

Le supplément de loyer

L'article 21 de la loi des loyers est modifié de façon à permettre à l'administrateur de répartir, sur une période qu'il juge équitable, le supplément de loyer que le locataire peut être appelé à payer après adjudication sur sa demande, si cette adjudication est rendue plus de trois mois après la production de sa demande. Le montant du supplément pourra être réparti en versements égaux sur une période qui ne devra pas toutefois excéder six mois ni le terme de la prolongation du bail.

Les nouveaux locataires

Les nouveaux locataires ne sont pas tenus de payer un loyer plus

élevé que celui du locataire précédent.

Ainsi l'article 29 de la loi est modifié en y ajoutant l'appendice suivant:

"Une maison qui a fait l'objet d'une prolongation de bail par un administrateur ou d'une entente entre les parties à la suite d'une demande de prolongation de bail ou de fixation de loyer, ou qui a été après le 30 avril 1951, légalement occupée par un locataire en vertu d'un bail consenti avant ou après cette date, entre le locataire et le propriétaire, ne peut sans l'autorisation de l'administrateur, après le départ du locataire qui a obtenu cette prolongation, concourir dans cette entente ou consenti ce bail, être louée à un autre locataire pour un prix plus élevé.

"En cas de violation, des dispositions de l'alinéa précédent, le nouveau locataire n'est tenu qu'au paiement du loyer qui était exigible du locataire précédent, à moins que sur demande du propriétaire, l'administrateur ne juge équitable, d'approuver en totalité ou en partie, l'augmentation du loyer exigé par le propriétaire; dans ce cas, le supplément de loyer approuvé par l'administra-

teur n'est exigible qu'à compter de la date de sa décision."

Un cas concret

Ainsi le locataire Rosaire Patry qui a fait le sujet d'un reportage dans le Front Ouvrier ayant pris possession d'un logement au mois de décembre dernier en convenant de payer \$75. par mois, n'est tenu qu'au paiement du loyer exigible du locataire précédent. Si le propriétaire veut augmenter ce loyer, il doit en faire demande aux administrateurs qui peuvent refuser, ou accorder en partie ou en totalité l'augmentation réclamée.

L'achat de meubles

Lorsque le propriétaire, comme condition ou à l'occasion d'un bail vend un mobilier et que le locataire a lieu de croire que le prix de ce mobilier est trop élevé, il peut s'adresser à l'administrateur pour faire évaluer ce loyer et l'évaluation faite par l'administrateur fait foi de la valeur du mobilier.

L'article 28a ajoute que le locataire a droit d'action contre le locateur pour recouvrer la différence entre la valeur du mobilier telle que fixée par l'administrateur et le prix qu'il a effectivement payé au locateur.



M. Vincent Massey, le premier Canadien nommé au poste de gouverneur général du Canada depuis la conquête anglaise.

Participation aux profits du président au balayeur

M. J. B. Carswell, président du gigantesque organisme de construction qui est à édifier toute une ville et un barrage gigantesque à Kitimat, en Colombie canadienne, pour le compte de l'Aluminium Co. vient de se faire l'avocat de la participation aux profits.

CONFIANCE MUTUELLE

Parlant à Toronto devant l'Association des entrepreneurs canadiens, M. Carswell a déploré le mur élevé entre les patrons et les ouvriers. "Les rapports actuels entre les deux groupes sont si peu à base de confiance mutuelle que le travailleur ne s'intéresse à son travail que lorsque l'horloge marque du temps profitable. Dès la cloche qui annonce la fin de la journée l'ouvrier n'a plus aucun souci de ce qu'il fait ou aura à faire le lendemain.

Expliquant cet état de cho-

ses par "l'injustice fondamentale" qui accorde les gros traitements, les bonis et même tous les profits à ceux qui sont du même côté du mur, M. Carswell se fait alors l'avocat de la participation aux profits du haut au bas de l'échelle, du président au balayeur. "Si le président a cent actions de la compagnie, le balayeur peut en posséder au moins la moitié d'une."

Et au lieu que chacun travaille pour son infime petit morceau du gâteau, tout le monde fera en sorte que le gâteau soit plus considérable chaque année."

DANS CE NUMERO :

• LE FILM, MOYEN D'EDUCATION POPULAIRE, — P. 7

EXPOSITION DE QUINCAILLERIE A MONTREAL, — P. 6

FEMMES D'ACTION, — P. 4

"LA MAISON FAMILIALE", — P. 3

Vol. VIII
No 9LE FRONT
OUVRIER2 février
1952

" POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN "

Journal d'éducation ouvrière indépendant
de tout parti politique Propriété du Centre
Social Ouvrier Inc. Il n'engage que sa
direction.

Le Front Ouvrier

4911, Chemin de la Côte des Neiges.

EXdale 9391

Imprimé par le Syndicat d'Ouvriers Sociaux Ltée, 868, rue Dalhousie, Ottawa.
(Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Min. des Postes, Ottawa)Directeur gérant Marcel Charbonneau
Redacteur en chef Fernand Bourret

ABONNEMENT, Canada \$2.50 par an. Etats Unis \$3.00

Prévenir la maladie
plutôt que la guérir

C'est du 3 au 10 février prochain qu'aura lieu la Semaine nationale de la Santé, sous les auspices de la Ligue canadienne de Santé.

A cette occasion, le Dr Robert A. Kehoe, directeur du Kettering Laboratory, à l'Université de Cincinnati, soulignait la semaine dernière, au cours d'une causerie à la 32e réunion annuelle de la Ligue à Toronto que "l'industrie en Amérique devrait assumer sa part de responsabilité relativement à la santé de ceux qui en dépendent".

"L'industrialisation, dit-il, a tellement envahi nos populations — nos fermes comme nos maisons de ville sont dans le voisinage industriel — que les problèmes de santé de notre population ouvrière font réellement partie de tout le problème industriel".

En concluant, le spécialiste recommande des transformations dans la pratique de la médecine industrielle, de façon à donner une plus grande attention à la médecine préventive, alors qu'aujourd'hui on se soucie surtout de la médecine curative.

"Il est certain, ajouta-t-il, que l'industrie ne pourra plus, avant longtemps, faire face au coût de plus en plus élevé des soins médicaux aux employés, à moins de se tourner davantage vers la médecine préventive et en diminuer ainsi le coût".

On se rend compte que les conclusions du Dr Kehoe rejoignent celles de M. Gérard Gaudry, directeur de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, qui imputait dernièrement à l'industrie et au commerce une part des responsabilités au sujet de la crise du logement et qui demandait à l'industrie de favoriser davantage ses employés pour qu'ils accèdent à la propriété.

Une autre conclusion se dégage de la déclaration du Dr Kehoe: Nos gouvernements qui investissent des dizaines et des centaines de millions pour la construction d'hôpitaux pour nos malades, seraient peut-être mieux avisés de dépenser plus d'argent à la construction de logements plus salubres, qui auraient pour effet de prévenir la maladie au lieu d'attendre que les habitants des taudis ne soient plus que des loques humaines, des tousseux, des rachitiques, des tuberculeux qui exigent ensuite des milliers de dollars chacun pour les guérir et les réhabiliter.

FERNAND BOURRET

Les non-syndiqués
sont à plaindre

La dernière livraison de la Gazette du Travail nous apprend que 1,282,005 travailleurs canadiens étaient assujettis à des conventions collectives en 1950.

Le relevé indique que certaines industries ont une proportion plus forte que d'autres de travailleurs assujettis à des conventions.

Par exemple 77 p. 100 des travailleurs employés dans les transports et les communications, sont syndiqués; ces derniers sont suivis de près par les ouvriers dans les mines avec 72 p. 100.

Par ailleurs, ce sont les employés du commerce et des services qui sont les plus réfractaires au syndicalisme avec respectivement sept p. 100 et 10.8 p. 100.

Nous voudrions suggérer aux organisations syndicales de se porter au secours de ces catégories de travailleurs comme nous incitons ces derniers à favoriser le syndicalisme dans leurs rangs.

La dernière livraison de COMMERCE MONTREAL, après avoir souligné que l'inflation n'affecte pas comme on le pense les industriels et les hommes d'affaires, demande de penser à certaines victimes de l'inflation lorsqu'on fait son action de grâces:

"Les seules victimes réelles de l'inflation, lit-on dans le numéro du 21 janvier de cette publication, sont ceux qui ont des revenus fixes et peuvent difficilement ou pas du tout les améliorer: les RENTIERS, une bonne partie des EMPLOYÉS DE BUREAU qui ne sont pas syndiqués, la petite proportion des OUVRIERS qui ne le sont pas encore, et les FONCTIONNAIRES".

L'Etat peut garantir les prêts
hypothécaires à la constructionAccorder des garanties aux prêts des sociétés prêteuses — Ce que l'on fait
aux Etats-Unis

Depuis le début de 1948, alors que fut votée la loi provinciale pour aider l'habitation, environ 10,000 logements ont été construits dans notre province sous l'empire de cette loi.

On sait que l'avantage primordial, pour ne pas dire unique de cette loi, c'est de déduire à 2 p. 100 (depuis cette année à 3 p. 100) le taux d'intérêt que doit payer l'emprunteur à la compagnie prêteuse, le gouvernement provincial payant la différence entre le taux exigé.

LES RESULTATS

Cette loi votée en 1948 sous les pressions de ceux qui réclamaient le crédit à l'habitation n'a pas donné les résultats attendus. Les compagnies prêteuses, dont les Caisse populaires, la Société des Artisans, la Caisse nationale d'Economie et les autres ont engagé à peu près tout leur avoir liquide disponible, de sorte qu'en 1951, ce fut la plus petite année de construction, notamment par les coopératives d'habitation qui ont réussi à construire à peine une centaine de maisons alors qu'elles en construisaient plusieurs centaines en 1948 et en 1949.

Une solution consisterait au rachat par le gouvernement des hypothèques que détiennent ces compagnies prêteuses de façon à les mettre en possession d'argent liquide. Une autre solution, serait de permettre comme le suggérait M. Ben Bédard, président de la Caisse centrale Desjardins de Montréal, à des organismes responsables d'émettre des obligations.

L'INTERVENTION DE L'ETAT

Quand la L.O.C. et plus tard les coopératives d'habitation fondées à son instigation ainsi que d'autres organismes réclamèrent le crédit à l'habitation, ils étaient des pionniers.

Jusqu'à cette date, l'habitation était laissée complètement aux soins des intérêts privés et ces derniers se laissaient guider par l'appât du gain à réaliser, du rendement de l'argent, d'un loyer élevé.

Ce fut presque un scandale quand la L.O.C. et les autres organismes intéressés à l'habitation populaire réclamèrent un crédit à l'habitation. Qu'on y songe! L'Etat prêt de l'argent à un ouvrier pour l'aider à construire sa maison! C'était la faillite à brève échéance, c'était encourager la paresse, verser dans le socialisme pour ne pas dire dans le communisme.

Plus tard on réclama non pas des prêts du gouvernement, mais une simple garantie de l'Etat. Le gouvernement provincial devant s'engager à garantir aux compagnies prêteuses les hypothèques dues par les constructeurs! Ce fut peine perdue.

Depuis 1948, nous avons toujours la même loi pour "aider l'habitation et la construction, surtout avec les restrictions fédérales à l'arrêt.

L'EXPERIENCE AMERICAINE

A ce sujet, il est bon de connaître un peu l'expérience américaine après la dernière guerre. Comme dans notre pays, il fallut se mettre à l'oeuvre pour construire des maisons pour les vétérans après la guerre.

Comme dans notre province, les Sociétés prêteuses n'avançaient qu'une partie de l'hypothèque (environ 60%). Le gouvernement américain est donc intervenu et au moyen de lois, les vétérans ont pu bénéficier de prêts allant jusqu'à 100 p. 100 pour une maison à usage d'habitation.

TROIS MILLIONS DE
MAISONS EN CINQ ANS

Les résultats ont été magnifiques. Plus de trois millions de

nouvelles maisons ont été ainsi construites grâce au système de financement garanti par l'Etat américain. Il est à souligner que l'Etat n'avance pas d'argent, ne prête pas à ceux qui veulent se construire, mais il ne fait qu'apporter sa garantie à la compagnie prêteuse au cas où le propriétaire devient incapable ou refuse de payer.

Ces compagnies prêteuses sont donc assurées de ne rien perdre parce que c'est le gouvernement américain qui les rembourse dans ce cas. Les résultats à date montrent que seulement 2 1/2 p. 100 des emprunteurs n'ont pas fait honneur à leurs obligations.

Le gouvernement américain a donc assumé l'hypothèque en souffrance et il a revendu les maisons à d'autres vétérans qui désiraient les acheter pour la différence.

Et on ne peut dire que cet ar-

gent provient des contribuables. L'argent dont se sert l'Etat pour ainsi racheter les hypothèques non payées, provient d'un fonds spécial d'assurances. A cette fin, le gouvernement américain perçoit 1/2 de un p. 100 par an des créanciers dont il se porte garant. En piastres, cela signifie \$50. pour un prêt de \$10,000 qu'obtient un propriétaire.

L'Etat ne court aucun risque, ceux qui veulent se construire peuvent obtenir tout l'argent nécessaire pour construire et les compagnies prêteuses ne craignent pas de prêter.

En somme tout le monde est gagnant. Le propriétaire de la maison voit son rêve réalisé, l'argent accomplit son rôle social et l'Etat lui-même accomplit une oeuvre humanitaire dont il est le premier à bénéficier.

Vincent Massey
un vrai Canadien

Sauf quelques exceptions de la part de gens qui ne voient pas sans peine le Canada s'émanciper de la tutelle britannique, les Canadiens tant de langue française que de langue anglaise approuvent la récente nomination d'un Canadien au poste de gouverneur général de notre pays.

La nomination du très honorable Vincent Massey, en effet, n'est que l'aboutissement logique d'une série de faits enregistrés depuis la Confédération, en passant par le Statut de Westminster et l'abolition des appels au Conseil privé du Roi, vers notre émigration.

Les journaux étrangers, notamment aux Etats-Unis, soulignant ce fait, commentent la place grandissante qu'occupe le Canada dans le monde et ajoutent que la nomination d'un Canadien au poste de gouverneur général ne peut que démontrer la maturité du Canada.

D'autre part, tout le monde se réjouit de la nomination de M. Massey à ce poste. Puisqu'il fallait nommer un Canadien, on ne pouvait faire un meilleur choix, dit un journal pourtant opposé à la nomination d'un Canadien au poste de gouverneur général.

La famille Massey est très connue par tout le pays. Il n'est pas un cultivateur québécois qui ignore par exemple le rôle de la famille Massey dans le développement de notre agriculture, car cette famille a mis à la disposition des cultivateurs du Canada des machines agricoles que l'on retrouve à peu près sur toutes les fermes.

Le nom des Massey se trouve en outre attaché au Massey Hall qui s'élève au milieu du quartier des affaires de Toronto, au Hart House, sur le campus de l'Université de Toronto, deux monuments élevés grâce aux dons de la famille Massey.

Quant à Vincent Massey, il fut le premier ministre plénipotentiaire du Canada à Washington avant de devenir haut-Commissaire du Canada au Royaume-Uni.

Mais le nom de Vincent Massey restera davantage attaché au rapport que l'on désigne sous le nom Rapport de la Commission Massey-Lévesque sur les Lettres, les Arts et les Sciences au Canada.

Les conclusions de ce rapport veulent amener les Canadiens à réagir contre l'américanisme et à créer une culture vraiment canadienne.

Il est à souligner que l'attitude de Vincent Massey en cette matière est bien caractéristique de la famille Massey.

Daniel, le premier Massey à s'établir au Canada, combattit son pays d'origine, les Etats-Unis, en 1812; son fils Hart combattit avec William Lyon McKenzie contre le Family Compact en 1837 et fut le premier à inscrire les mots *fabriqué au Canada* sur un objet manufacturé dans notre pays; plus tard la maison d'édition fondée par les Massey avait pour but de "publier au Canada les meilleurs ouvrages des Canadiens et de promouvoir une littérature canadienne".

Comme on le voit, le nationalisme canadien de Vincent Massey a des racines profondes et c'est un vrai Canadien qui exercera désormais les fonctions de gouverneur général en notre pays.

FERNAND BOURRET

Un total de 50 maisons pour la "Maison Familiale"

Malgré la dureté des temps, cette coopérative d'habitation réussit un chantier de 16 maisons en 1951 — Quinze autres en 1952

En 1951, la Maison Familiale de St-Hyacinthe-Annexe a réussi à construire 16 maisons familiales pour porter son total à 50 maisons depuis sa fondation en 1950. Tels sont les renseignements que nous communiquait dernièrement M. Adrien Malo, gérant de cette coopérative progressive.

Des maisons familiales

Toutes les maisons construites par la "Maison Familiale" sont des maisons familiales de 5, 6 et 7 pièces dont le coût varie entre \$5,500 et \$6,500 selon le modèle choisi car chacune de ces maisons bien que ne différant pas essentiellement possède ses caractéristiques propres.

Le carré de chaque maison est de 25x36 et de 25x30; les unes sont terminées extérieurement en brique, d'autres en imitation de brique, d'autres en bardeaux d'amiante, d'autres en bois.

Difficultés entrevues

Nous sommes assurés de pouvoir construire au moins 15 autres maisons en 1952 parce que nous avons obtenu nos prêts. Les seuls désagréments qui peuvent survenir, ce sont les prix élevés des matériaux de construction. Il ne se passe pas de semaine, de nous dire M. Malo, qu'un fournisseur ne nous avise d'une augmentation du prix de ses matériaux.

Et il n'est pas rare, d'ajouter M. Malo, de constater des augmentations radicales, excessives de 30 et de 40 p. cent.

Ces hausses soudaines ne peuvent être occasionnées par la rareté ou la grande demande parce que la construction va au ralenti et que les matériaux sont en abondance chez les fournisseurs. Le désir de faire autant de profit en vendant moins d'unités explique la hausse de certains matériaux, de commenter M. Malo.

Augmentation de l'intérêt

Interrogé au sujet de l'augmentation du taux de l'intérêt accordé aux compagnies de finance et de l'amendement à la loi de l'aide à l'habitation selon lequel le gouvernement provincial s'engage à payer désormais la différence entre 3 et 6 p. cent au lieu de 2 et 5 p. cent, M. Malo déplore que cette augmentation retombe sur l'emprunteur.

Cette hausse de l'intérêt, de dire M. Malo, va se traduire par une augmentation de la remise mensuelle de \$2 à \$3 par mois pour un prêt de \$5,000 à rembourser en vingt ans.

Il aurait fallu une forte union de toutes les coopératives d'habitation de la province pour obtenir que cette augmentation soit à la charge de l'Etat; autrement, à cause de l'augmentation de l'inté-



Une vue aérienne de la coopérative d'habitation "La Maison familiale", l'une des rares coopératives qui a réussi un plan de construction de 16 maisons en 1951.

Semaine syndicale à St-Hyacinthe

Le Conseil Central de St-Hyacinthe tiendra, du 11 au 15 février, une semaine syndicale pour tous les officiers des syndicats qui lui sont affiliés. L'organisation de cette semaine a été confiée au comité régional d'éducation en collaboration avec le Service d'éducation de la C.T.C.C.

Les cours se donneront le soir, à 8 heures, du lundi au vendredi inclusivement, en la salle des syndicats, 1695, rue Marguerite Bourgeoys. Chacun de ces cours, donné par un professeur invité, sera suivi d'un forum.

Le premier cours traitera du rôle du président; le deuxième, du secrétaire; le troisième, du trésorier; le quatrième, de la démocratie syndicale et des procédures d'assemblée délibérante; le cinquième, du rôle et des qualités des chefs ouvriers.

"Pour réussir auprès des enfants"

(Abbé Gaston Courtois)

Pères et Mères de familles, Educateurs et Educatrices qui vous occupez de l'éducation des enfants, il vous faut faire face aux multiples problèmes quotidiens de leur développement dans tous les domaines. Former leur cœur, leur intelligence, leur volonté, développer leur esprit de foi, leur sens social chrétien cela demande beaucoup de souplesse, de doigté, de connaissances pédagogiques et ne peut être improvisé. C'est pourquoi il est bon de vous renseigner par la lecture d'ouvrages traitant de l'éducation. Nous vous suggérons de lire le livre que l'abbé Gaston Courtois a préparé, spécialement pour vous, à la lumière d'expériences pratiques. Il constitue un précieux recueil de conseils de pédagogie pratique intitulé: "Pour réussir auprès des Enfants".

Les entêtes de chapitres expriment l'idée générale, par exemple: le chapitre "L'art de

commander" nous présente des principes comme suit:

● D'abord et avant tout, sachez-vous même exactement ce que vous voulez. puis donnez vos ordres avec l'intention ferme de les faire exécuter; sinon les enfants s'en aperçoivent et ne se donneront plus la peine de tenir compte de ce que vous dites.

● Quand vous avez à commander, faites-le avec une fermeté tranquille et une véritable assurance d'être obéi.

● Ne donnez jamais un ordre sur un ton suppliant; ne mendiez jamais l'obéissance.

Il en est de même pour tous les autres chapitres: aussi intéressants les uns que les autres. Leur lecture vous sera d'un puissant secours dans votre importante mission.

Procurez-vous sans plus tarder "Pour réussir auprès des Enfants".

Prix de vente au comptoir: \$0.60 — par la poste: \$0.70. Les Editions ouvrières, 1019, rue Saint-Denis, Montréal 18, L.A. 0852.

Le cheval fait peur au boeuf et au porc

Les ménagères et les consommateurs auront appris avec plaisir cette semaine que le boeuf et le porc reculent devant le cheval et que sous peu les prix du boeuf et du porc vont diminuer.

Bien qu'il soit évident que l'apparition de la viande de cheval ne soit pour rien dans cette baisse, les prix baisseraient effectivement sous peu à cause de la hausse marquée de la production de la viande de porc et de boeuf.

L. O. C. Hope, économiste au service de la Fédération canadienne de l'Agriculture, en faisant cette prédiction à Montréal dernièrement a aussi ajouté que l'élevage des bestiaux s'accroît rapi-

dement aux Etats-Unis et que cette industrie est pratiquement prête à entreprendre la conquête de nos marchés.

On se souvient de l'apparition de boeuf américain sur le marché de Montréal, ce qui a eu pour effet de faire baisser le prix de plusieurs cents la livre.

Par contre, on nous avertit que le prix des produits laitiers pourrait bien augmenter ou tout au moins demeurer au même point.

Il reçoit la pension de vieillesse et les allocations familiales

Il y a actuellement plusieurs ministres tant fédéraux que provinciaux qui sont éligibles à la pension de vieillesse, du seul fait qu'ils sont âgés de 70 ans et plus.

Mais c'est un membre du cabinet provincial du Nouveau-Brunswick qui détient la palme. Il s'agit de l'hon. J.-André Doucet qui est éligible à recevoir à la fois la pension de vieillesse et le paiement d'allocations familiales.

Le ministre de l'Industrie et du Développement du Nouveau-Brunswick a eu en effet 71 ans le 1er janvier 1952, soit le jour même où entrait en vigueur la nouvelle loi qui accorde une pension de vieillesse à toute personne de 70 ans et plus, quels que soient son avoir et son revenu.

A titre de père d'une fillette de huit ans, l'hon. M. Doucet a aussi droit de recevoir un chèque mensuel d'allocations familiales.

UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$450,000,000

550 bureaux au Canada

72 succursales à Montréal

J.-A. PIGEON Enrg.

Ubaldo et Albert Pigeon, prop.
VALISES — SACQUES et
ARTICLES DE CUIR
Chaussures "Slater" pour hommes
Cordonnerie moderne
68, rue Wellington-Nord, Sherbrooke
Tél. 2-3424

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
Dessins de fabrique en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robit — J.-Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
Tél. L.A. 2152-2153 — MONTREAL
Case postale 368, Station "B"

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

Emile Brière, O.D.

Consultations de 9 à 4.

7088, St-Hubert DO. 1350

LE COURRIER DE José

Il est difficile de faire face aux préjugés dans notre monde moderne

Ma chère José,

Dans chaque famille, il y a, paraît-il, un mouton noir. Dans la famille de mon mari, c'est une de ses soeurs qui fait la honte de la famille. Elle n'a que vingt-quatre ans et déjà, elle a plus d'une aventure à son crédit. Nous habitons une petite place et ses histoires sont donc connues.

A cause de cette mauvaise réputation qu'elle s'est faite, la famille refuse de la recevoir. Nous hésitions aussi parce que nous avons des enfants et que nous sommes avantageusement connus. Mon mari s'est taillé une place enviable à son travail et tout le monde nous respecte. Je me demande si en justice, nous sommes obligés de recevoir cette belle-soeur qui ne sait pas où aller, bien souvent, justement parce que toutes les portes lui sont fermées.

Nous attendons votre point de vue.

Chère madame, j'espère qu'en attendant mon point de vue, votre belle-soeur n'est pas dans la rue. Qui parle de justice dans un cas pareil? Je crois que nous devons parler de charité. Vous avez une situation délicate, parce que le monde est sévère. C'est difficile de faire face aux préjugés dans notre monde moderne. Tout est façade. Il s'agit que tout soit apparemment dans l'ordre.

Vous savez fort bien que parmi tous ces gens respectables, il s'en trouve un bon nombre dont la conduite laisse à désirer. Leur avantage c'est d'être placés de façon à cacher leur jeu. Avantage que n'a pas eu votre belle-soeur.

Remarquez bien que je n'ai pas l'intention d'approuver la conduite de la jeune personne en cause. Mon jugement ne changerait rien aux faits. Il faut prendre la situation comme elle est.

En dépit des difficultés que sa présence chez vous peut vous apporter, il me semble que vous devez de l'accueillir. Naturellement, je suppose qu'elle ne serait pas objet de scandale pour vos petits, car, dans ce cas, je n'hésiterais pas à vous dire de lui fermer votre porte.

Ces gens, heureusement, ne sont pas dépourvus de coeur ni d'intelligence. La vie de votre foyer lui sera probablement un exemple. Son salut peut fort bien dépendre de la sympathie que vous lui témoignerez. Peut-être un jour, un de vos enfants aura-t-il besoin d'être aidé de la même façon. Qui sait ce que nous réserve la vie?

José.

Femmes d'action

Il existe aux Etats-Unis, plus précisément à Philadelphie, une communauté de religieuses du nom de "Medical Mission Sisters". Cette communauté fut fondée il y a 25 ans, par une femme-médecin de nationalité autrichienne: Mère Anna Dengel.

Réalisant combien il était urgent d'établir des services médicaux en pays de mission où l'hygiène et les soins médicaux sont méconnus, Mère Dengel décida de fonder son oeuvre et de grouper autour d'elle des femmes désireuses de servir la même cause. Depuis un bon nombre d'années, il existait déjà des associations de ce genre, mais chez les missionnaires protestants. Cette oeuvre arrive donc à point, et son champ d'apostolat est vaste. Elle répond également aux vœux de plusieurs de nos missionnaires qui souhaitaient ardemment, et depuis longtemps, voir des hôpitaux catholiques s'établir en pays de mission.

Les "Medical Mission Sisters" ne deviennent pas toutes des médecins. Elles sont dirigées selon leurs aptitudes vers des professions diverses, et deviennent après les études requises, soit pharmaciennes, techniciennes ou gardes-malades.

La direction du plus grand hôpital catholique du Pakistan, aux Indes, a été confiée à une religieuse des "Medical Mission Sisters": Soeur Marie-Alma, qui a fait ses études de médecine.

Rendons hommage à ces femmes énergiques qui travaillent inlassablement à guérir les corps et par là à rapprocher les âmes de Dieu.

N'est-il pas juste de dire que là où il y a du bien à faire, on trouve toujours des femmes? ...

J. P.

Q. — Les souliers à bouts ouverts sont-ils portés l'hiver?

Hésitante.

R.—Bien sûr que les souliers à bouts ouverts se portent en hiver, surtout pour une soirée.

* * *

Q. — Nous sommes allés chercher un petit garçon à la crèche au temps des Fêtes. Je prétends que nous lui avons fait plus de tort que de bien. Depuis qu'il est retourné à l'orphelinat, il s'ennuie. Il me semble que son malheur doit lui paraître plus lourd.

Madame Bruno.

R.—Bien des gens se posent le même problème. Il sert même dans bien des cas de prétexte pour ne pas s'occuper de ces enfants dans nos familles. De l'avis d'une personne autorisée, les enfants qui vont dans les familles sont beaucoup plus développés que les autres. On les distingue dans le groupe. Et s'ils ont de la peine en retournant à l'école, la plupart oublient assez vite et le bien causé par leur sortie leur reste.

* * *

Q. — Quel jour tombera la fête des mères cette année?

Papa.

R.—Ce sera le 11 de mai. La fête des mères est toujours fixée au deuxième dimanche de mai.

Le 3-Rivières ...

(Suite de la page 11)

mière position de la Ligue Junior... Pierre Brillant des Reds continue toujours de dominer la ligue dans le domaine des francs but. Il en a maintenant 40 à son crédit.

D'ici la fin de la saison les Reds ont encore 14 parties à disputer, soit 4 parties contre Québec, 3 contre le National, 3 contre St-Jérôme, 2 contre Canadien Jr et 2 contre Granby. Camille Henry des Citadelles de Québec est toujours en tête des scoreurs du circuit Junior. A moins de malchance Henry devrait remporter le championnat des compteurs.

Un joueur qui rend de précieux services aux Reds cette saison est certainement Claude Germain. Germain n'est pas compteur prolifique mais il ne cesse jamais de batailler pour la possession de la rondelle. Germain est un des joueurs les plus populaires chez les amateurs locaux.

Sherbrooke ...

(Suite de la page 11)

curer de billets, n'ont qu'à s'adresser à Pat Roy, édifice Continental, Sherbrooke...

Nous croyons que le diminutif joueur chinois Larry Kwong mérite d'être choisi sur la 1ère équipe d'étoiles, de même que d'être désigné le joueur le plus gentilhomme de la ligue... Béliveau est toujours la meilleure recrue de l'année... C'est notre avis que Sherbrooke ne réussira à placer qu'un seul de ses joueurs sur l'une des équipes d'étoiles, soit la deuxième. Ce joueur serait Labrie, notre meilleur joueur de défense.

GRAPHOLOGIE

Juliette Mottet, 1429, rue Bishop, Appartement 7, Montréal, publie dans cette page moyennant la somme de 0.35 sous une étude de votre caractère d'après votre écriture. Si vous voulez obtenir une analyse graphique plus détaillée, vous n'avez qu'à inclure la somme de UN DOLLAR; dans ce cas, la graphologue répond directement à votre adresse.

MUGUET DES BOIS — Vous essayez sans cesse de déguiser votre profonde sensibilité afin de vous amener à la maîtrise, mais elle a réellement besoin de s'épancher et ne pourra que lentement se stabiliser. Elle s'extériorise autant dans le domaine moral qu'intellectuel. Vous préférez le travail de l'esprit aux occupations matérielles. Votre imagination créatrice se plaît à chercher dans le passé les éléments qui lui sont nécessaires. Votre nature orgueilleuse est satisfaite cependant de sa situation présente, vous aimez la discussion vous êtes constante, vous êtes une personne cultivée et distinguée. J'aurais aimé à connaître votre grand-père, échanger quelques idées avec lui... sur nos auteurs préférés.

* * *

AMI JACQUES — La versatilité, le jugement déductif, les mille et une manières d'agir selon le besoin du moment de ce personnage vous laissent parfois perplexes. Il s'avance, il hésite, il s'affirme, il s'impose tour à tour. Son orgueil le porte aux grandes choses, sa culture générale intense, sa valeur réelle, il en est parfaitement conscient et il aime à souligner les ascendants et les efforts personnels qui l'ont fait ce qu'il est. Il aime à se sentir utile et serviable, il travaille avec méthode, possède une nature généreuse, mais ne veut pas qu'on lui dérobe ses moments de chère intimité auxquels il tient pour faire trêve...

RIQUETTE — Jeune fille persévérante, vous irez sans doute jusqu'au bout dans la réalisation de votre désir d'améliorer votre situation, vous prendrez les moyens nécessaires soit par l'étude ou la pratique pour y arriver et continuer de monter sans cesse dans le bien, vers le bien. Naturelle mais discrète, vous ne cherchez nullement à déguiser votre sensibilité modérée mais toujours là. Vous en défiez un peu comme vous surveillez votre entourage toujours placidement. Votre activité bien balancée est soutenue par vos bons principes et votre vœu sincère de vous tenir dans la voie droite du devoir bien compris et bien vécu.

* * *

ROSEE — Votre délicatesse de goûts, votre idéal, votre constance, votre jugement déductif vous sont des aides précieuses qui vous aideront à bâtir grand, selon vos désirs, cet avenir que vous voulez solide. Vous aimez la paix et l'entente, la fermeté douce qui va sans trop se faire remarquer vers un but défini avec une ténacité à peine perceptible. Vous semblez confiante, sincère, affectueuse. Vous êtes sociable, mais réservée. Le bel équilibre de vos facultés se tient en tout dans la modération, dans le "petit train qui va loin", parce qu'il a le temps de voir d'avance, d'éviter les obstacles ou de les surmonter avec calme.

Juliette MOTTET

Introduction à la doctrine sociale catholique (1)

(par Marcel Clément)

Le dernier livre de Marcel Clément est une synthèse, claire, méthodique et précise, de toute la doctrine de l'Eglise concernant la vie sociale. Il étudie successivement la société familiale, la société professionnelle, la société politique, et pour chacune d'elle, met en relief les erreurs modernes et leurs conséquences, la doctrine de l'Eglise et ses conditions d'application pratique. Ce sont ainsi tous

les problèmes de l'amour, de l'éducation, du travail, de la liberté et de l'autorité qui sont traités tour à tour, et qui s'inspirent tous des textes les plus récents publiés par Rome.

Un tel livre rendra service à tous ceux qui sont engagés dans l'action sociale, familiale ou ouvrière. Il constitue en outre le plus récent et le plus complet des manuels en la matière. Pour les professeurs comme pour les étudiants et les étudiantes, il deviendra rapidement un "classique" auquel tous aimeront à se référer.

Il fallait présenter la doctrine sociale de l'Eglise, non plus sous une forme abstraite et générale, mais un peu comme une fresque vivante, colorée, susceptible d'entraîner à l'action. C'est cela qui rend le livre d'une lecture facile et attrayante. C'est cela qui lui vaudra de nombreux lecteurs.

(1) Volume de 188 pages, en vente à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1), et dans toutes les librairies au prix de \$1.25 (par la poste, \$1.35).



M. Marcel Clément, journaliste, sociologue et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, vient de publier aux Editions Fides à Paris un ouvrage intitulé "Introduction à la doctrine sociale catholique".

POUR LES JEUNES FOYERS
... ET LES AUTRES
LA VIE FAMILIALE N'A PAS L'ASPECT SPIRITUEL,
RELIGIEUX QUE VOUS AVIEZ ESPERE! ...

LA FLAMME DU FOYER

écrit par
ALBERT LANQUETIN
propose

UN MANUEL DE VIE SPIRITUELLE
ADAPTE A NOTRE TEMPS AVEC
LES DIVISIONS SUIVANTES:

- SPIRITUALITE CONJUGALE
- FECONDITE CHARNELLE ET SPIRITUELLE
- PIETE FAMILIALE

A LA PORTEE DE TOUS

\$1.50 L'UNITE

PAR LA POSTE: \$1.60



Service
de librairie
de la J.O.C.

1019,
rue St-Denis,
Montréal
LA. 0852

Représentations
Editions Ouvrières
de Paris

Economie et
Humanisme

Simple décor dans le tableau?

La sonnerie du téléphone se fait entendre chez Jacqueline.

—Allo ! Jacqueline, c'est Thérèse. Ça va, toi ?

—Très bien.

—Je profite de l'occasion pour te souhaiter une bonne fête.

—Merci beaucoup.

—Je parie que tu es à décorer ton gâteau de fête ?

—Mon gâteau de fête ? Mais non, ma chère. Si je te disais que je n'y ai pas songé une seconde.

—Ah non ! Mais pourquoi ?

—Je ne passe jamais outre à l'anniversaire de mon mari, de Jacquot ou de Micheline, de répliquer Jacqueline. Mais je t'assure que quand c'est mon tour . . .

—Ne crois-tu pas que tu devrais faire en sorte d'inculquer dans l'esprit de tes enfants l'idée que l'anniversaire de leur maman, c'est un événement aussi important que le leur. Trop de mamans, malheureusement, habituent leurs enfants à ne voir en elles qu'une servante, tout simplement. Tu ne trouves pas ?

—Je t'avoue que c'est une chose à laquelle je n'avais pas pensé.

—Ainsi, de poursuivre Thérèse, quand Micheline deviendra un petit cordon bleu, elle pensera d'elle-même à t'offrir un gâteau fait de ses mains. Et cette délicatesse à ton égard, c'est toi qui le lui aura enseignée.

En rattachant, Jacqueline pensa à sa mère. Elle n'eut pas à réfléchir longuement pour réaliser que sa propre maman avait joué le rôle de simple décor dans le tableau familial. Se rappelant ses souvenirs d'enfance, elle revoyait les joyeux anniversaires de son père, de ses frères et soeurs, mais elle n'arrivait pas à reconstituer l'image des siens groupés autour d'un gâteau étincelant de bougies pour fêter l'anniversaire de sa mère. Elle n'y arrivait pas parce que pour

"elle" l'événement a toujours passé inaperçu. Et plus tard, alors que les enfants auraient été assez grands pour prendre eux-mêmes l'initiative, ils ne l'ont pas fait non plus . . . Pourquoi ? . . . Peut-être parce qu'ils n'en avaient pas l'habitude . . . Parce qu'ils auraient été gênés . . .

Jamais, avant aujourd'hui, Jacqueline ne s'était arrêtée à se demander pourquoi. Maintenant, après ce coup de téléphone, elle comprend mieux. Elle comprend combien une chose banale en elle-même peut prendre de l'importance quand l'éducation de ses enfants est en cause. Elle comprend surtout que c'est elle la première responsable.

Aussi, oubliant qu'elle a été privée de la joie si chaude de fêter spontanément sa mère, Jacqueline se promet bien que ses petits à elle goûteront cette joie. Enfants chanceux sans le savoir . . .

LUCILLE GAUTHIER



"Ça n'est pas ma faute"

Nous parlions avec Saint-Ezupéry d'une amie commune:

Je crains qu'elle ne réussisse pas dans la vie, me dit-il, car, chaque fois qu'elle se heurte à une difficulté, elle accuse la terre entière, sauf elle-même . . .

J'ai remarqué à la suite de cette conversation que l'humanité se divise en deux catégories: les gens qui reconnaissent leurs torts et ceux qui ne voient l'erreur que chez les autres. Les premiers ne craignent pas de mettre beaucoup de courage au service de leur lucidité et se perfectionnent chaque jour; les seconds deviennent de plus en plus amers, se croient persécutés et mettent leur faillite sur le dos de la malchance ou de l'incompréhension. Les conséquences de ce travers sont graves: dans le domaine individuel, c'est s'interdire tout progrès; dans celui des affaires privées et publiques, c'est le fatal "ni moi, ni moi", la fuite devant les responsabilités.

N'accusons personne que nous-même. C'est en travaillant à notre propre perfectionnement, en nous efforçant d'être chaque jour plus conscients de nos possibilités, comme de nos devoirs, que nous méritons de mieux vivre. APPLICATION. Lorsque vous vous trouvez dans une pièce obscure, insultez-vous la nuit? Non: vous apportez une lampe. Partout où il y a du noir dans votre vie, faites la lumière en vous.

(1) Extrait de "Le bonheur est en vous", de Marcelle Auclair, aux Editions du Seuil.

Cas d'urgence

Il peut arriver que nous ayons à traiter, à la maison ou ailleurs, certains cas d'urgence tels que étouffement et empoisonnement. Voici quelques petits conseils qui pourraient être précieux en de telles circonstances.

Il s'agit d'abord de garder tout notre sang-froid. Et ceci est très important. A quoi bon faire une crise de nerfs? Il en résulterait un retard qui pourrait être fatal en certains cas, et causer la mort.

ETOUFFEMENT: L'étouffement est chose fréquente, surtout chez les enfants. La plupart du temps, il est causé par l'absorption d'un objet. On doit immédiatement baisser la tête du malade, et en même temps lui tapoter le dos. Si la chose est possible, retirer avec les doigts l'objet qui cause l'étouffement.

EMPOISONNEMENT: Dans le cas d'une personne qui aurait avalé un poison, l'important est de tenter de lui faire vomir la plus grande quantité de ce poison. Pour y arriver, lui faire boire beaucoup de liquide, soit de l'eau savonneuse ou de l'eau salée tiède. S'il s'agit d'un poison causant des brûlures tel que l'acide carbonique, lui donner du lait. Si on n'arrive pas à faire vomir, introduire les doigts au fond de la gorge.

Ne jamais oublier que ces conseils sont des mesures d'urgence qu'on emploie en attendant l'arrivée du médecin.

Jolie parure de cou exécutée au crochet



Fournitures: Coton perlé Anchor de Clark, grosseur 5: 2 peottes vert chasseur; 1 bobine de fil d'or; 1 crochet en acier No 7, marque Ship de Milward.

Commencer par un des bouts; avec le fil vert, exécuter 8 m ch.

1er rang: Ms dans la 2e m ch à partir du crochet, ms dans chaque m ch le long du rang; 1 m ch, tourner.

2e rang: Ms dans chaque ms le long du rang; 1 m ch, tourner. 3e au 6e rangs incl: Répéter le 2e rang. A la fin du 6e rang, laisser tomber le fil vert et fixer le fil d'or.

7e et 8e rangs: Travailler en patron le long du rang; 1 m ch, tourner. A la fin du 8e rang, couper le fil d'or et reprendre le fil vert.

9e rang: Travailler en patron le long du rang; 1 m ch, tourner. Répéter le travail du 2e au 9e rangs incl. jusqu'à ce que le morceau mesure 42 pouces à partir de la m ch du départ. Couper le fil.

Plier en deux, dans le sens de la longueur, la bande crochétée et surjeter les bords ensemble. Réunir les bouts du collier par une couture.

Abréviations: M ch—maille chaînette; ms—maille simple; incl.—inclusivement.

(Modèle No P.C. 5356—Canadian Needlecraft Association Ltd.)

Un coeur de mère

Je veux raconter aujourd'hui un trait touchant de la vie du saint Pape Pie X.

Giuseppe Sarto appartenait à une très humble famille villageoise. Lorsqu'il fut sacré évêque de Mantoue, il accourut plein de joie vers sa chère maman pour lui apporter les prémices de sa bénédiction épiscopale.

Jugez de la joie et de l'émotion de la pauvre femme voyant son fils bien-aimé revêtu de la plénitude du sacerdoce! Et Giuseppe d'entourer sa maman et de lui montrer avec une fierté bien légitime son anneau pastoral: "Voyez, maman, ma belle bague!"

Mais la maman Sarto, sans se laisser éblouir par le riche bijou, abaissa les yeux sur sa main à elle, et désignant le simple cercle d'argent de son mariage, répondit au nouvel évêque: "C'est vrai qu'il est beau ton anneau, Giuseppe, mais tu ne l'aurais pas aujourd'hui, si moi je n'avais pas eu d'abord celui-ci."

A l'origine des plus hautes destinées, et plus grande souvent par la richesse de son coeur que les plus grands hommes, il y a d'abord eu "la mère", cette créature idéale que Dieu a faite non seulement pour donner la vie, mais surtout pour se donner elle-même jusqu'à l'extrême limite du dévouement, cette créature qui est certainement celle qui participe le plus de son amour et de sa bonté à Lui.

Un coeur de mère, voilà bien la plus belle réussite de la création. (Familial digest)

AGNES RICHOMME

329 exposants de 8 pays à l'Exposition de Quincaillerie au Palais du Commerce

Des milliers de personnes se rendent chaque soir pour visiter l'Exposition de Quincaillerie de Montréal. — Plus de 50,000 items de marchandises exposés. — La plus grande exposition jamais vue à Montréal. — Un bel essor promis à notre ville.

La première exposition organisée au Palais du Commerce angle des rues Berri et De Montigny a remporté un grand succès. Des milliers de personnes ont défilé chaque soir de la semaine dernière devant les 329 kiosques qui renfermaient un ensemble de marchandises dépassant \$500,000 en valeur.

HUIT PAYS REPRESENTES

Parmi les pays représentés, on remarquait 193 exposants du Canada, 35 exposants d'Angleterre, 79 des Etats-Unis, un de France, six d'Allemagne, deux de Suède, deux d'Ecosse et un de Terre-Neuve. Les 319 kiosques contenaient les objets suivants: outillage, peintures, ustensiles de cuisine, vitres, petite ferronnerie, machines-outils, petits appareils électriques, articles de ménage, etc., pour une valeur dépassant \$500,000.

INTERET POUR LES CONSOMMATEURS

Bien que cette exposition ait été organisée spécialement par les manufacturiers en quincaillerie à l'intention des grossistes et des détaillants en quincaillerie, le public fut admis à visiter l'exposition et les milliers de personnes qui défilèrent chaque soir ne purent cacher leur émerveillement. Il faut noter, comme nous le disait M. Gé-

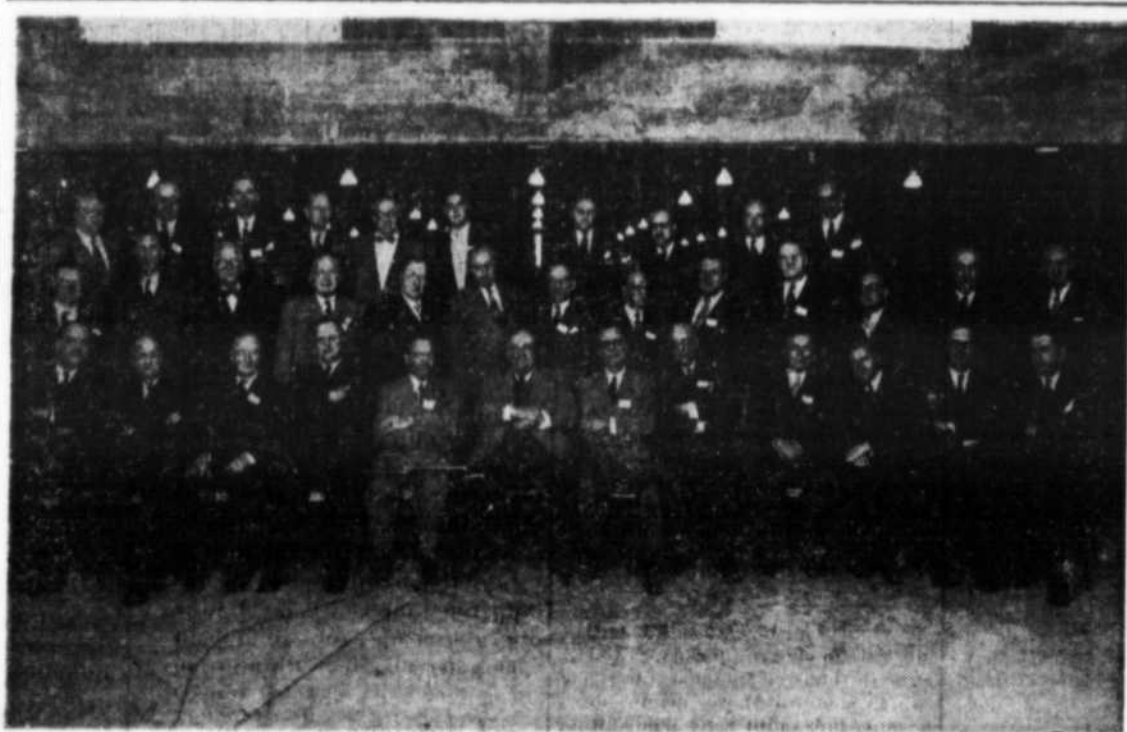
rad Belair, publiciste de l'Eastern Canada Exhibitions qui a organisé cette exposition, que c'est la première fois que Montréal offre un site adéquat au déploiement d'une exposition d'une telle ampleur.

INTERET POUR LES OUVRIERS

Une telle exposition ajoute M. Belair a son intérêt pour les ouvriers qui peuvent se rendre compte des dernières techniques et des outils modernes qui sont mis à leur disposition pour leur travail ou pour leurs loisirs. Plusieurs ouvriers, en effet, commente M. Belair font du bricolage chez eux, des petites réparations au foyer; la connaissance des outils et des méthodes modernes ne peut que leur être utile.

LE PALAIS DU COMMERCE

L'immense immeuble qu'on appelle le Palais du Commerce, angle des rues Berri et De Montigny n'est pas encore complété. Un seul plancher est actuellement disponible et c'est cet espace qu'avait loué l'Eastern Canada Exhibition pour la tenue de l'Exposition de Quincaillerie. Les travaux se poursuivent activement et l'on prévoit qu'au début de l'été, tout l'édifice sera terminé et sera prêt pour des expositions simultanées, ce qui ne manquera pas de contribuer à la renommée de la ville de Montréal et au développement de l'est central de la métropole canadienne.



Les invités d'honneur à l'ouverture officielle de l'Exposition de Quincaillerie au Palais du Commerce à Montréal: de gauche à droite, MM. Raymond Dupuis, président de Dupuis Frères Ltée; l'hon. sénateur Elie Beauregard, président du Sénat canadien; Harry Terreau, président de Terreau-Racine Ltée; Louis Coderre, sous-ministre du Commerce de la province de Québec; Emile Saint-Pierre, président de Eastern Canada Exhibition Inc.; Camillien Houde, maire de Montréal; W. R. Berlinguette, vice-président de Eastern Canada Exhibitions; Hector Prud'homme, président de Prud'homme & Fils; Louis Codère, gérant de Eastern Canada Exhibitions pour le district de Québec; Taggart Smyth, gérant général de la Banque d'Epargne de la Ville et du District de Montréal; Roger De Serres, président de Omer DeSerres Ltée; W. R. Richard, président de W. R. Richard Co., d'Angleterre. Sur la même photo, on remarque aussi MM. J.-B. Baillargeon, Alp. Lemay, Hervé Ravary, Emile Pigeon, Maurice Custaud, Ignace Deslauriers et d'autres.

Photo O. Allard Enrg.

Pénalités aux villes qui n'exécutent pas les sentences arbitrales

Suggestion faite au gouvernement provincial par la Fraternité canadienne des employés civiques.—Les tribunaux du travail.

Dans son mémoire annuel soumis au ministre des Affaires Municipales, l'hon. Bona Dussault, la Fraternité canadienne des employés civiques, un organisme affilié à la Fédération provinciale du Travail, a demandé que la loi des Différends entre les services publics et leurs employés soit amendée de façon à prévoir de fortes pénalités contre tout service public qui ne se conforme pas à une sentence arbitrale.

SENTENCE EXECUTOIRE

La délégation dirigée par MM. D.-A. Vanasse et André Plante, respectivement président et secrétaire de la Fraternité, a fait valoir que l'on a retiré le droit de grève aux employés en rendant l'arbitrage obligatoire avec sentence exécutoire.

Mais il arrive que certaines municipalités comme présentement la Cité d'Outremont, refusent d'appliquer la sentence. Cette situation cause un tort considérable aux ouvriers et le gouvernement est prié de sévir contre les services publics récalcitrants soit en imposant une amende, soit en retirant les subsides quand il y en a ou en imposant toute autre mesure disciplinaire.

LES TRIBUNAUX DU TRAVAIL

La délégation a réitéré une demande faite l'an dernier, priant le gouvernement d'instituer des tribunaux permanents du travail

pour étudier et régler les litiges entre les corporations municipales et leurs employés.

Selon la Fédération, ces tribunaux du travail élimineraient les délais interminables qui contribuent présentement à envenimer les relations en-

tre les employeurs et les employés; la Fraternité fait aussi valoir que ces tribunaux en viendraient à établir une jurisprudence et à éliminer plusieurs arbitrages et l'incohérence présente de plusieurs sentences arbitrales.

Soirée familiale de la L.O.C. de St-Marc de Shawinigan

Tout récemment, les sections L.O.C. et L.O.C.F. de la paroisse St-Marc réalisaient une heureuse initiative et offraient à leurs membres une soirée de famille vraiment typique, ornée de divertissements variés.

La gaieté évidente des quelque soixante-quinze personnes présentes et leur participation spontanée aux jeux de société étaient plus que suffisantes pour illustrer leur appréciation unanime.

Les locistes sont très actifs dans la paroisse St-Marc. Dans son allocution, M. le curé Hamelin leur rendit ce témoignage: "Les locistes au cours de l'année ont fait du beau travail et ils l'ont fait consciencieusement. Ils savent aussi se récréer et ils nous le prouvent ce soir."

Invité à dire quelques mots, le président diocésain rappela aux familles ouvrières présentes un fait authentique qui se déroula à Pearl Harbor en 1941. En résumé, il s'agit d'un soldat qui, malgré de graves blessures, accepta bénévolement de se consacrer au service de ses semblables; les médecins ne lui concédaient que deux mois de vie. Il se dévouait avec tant de sincérité qu'il oubliait son mal. Ce même homme vit encore aujourd'hui et est en excellente santé.

M. Buisson profita de cet instant pour souligner que se mettre au service des autres ne fait pas mourir; au contraire, se dépenser pour ses semblables fait vivre la vraie vie, cette vie pleine de sens qui plonge ses racines dans la charité fraternelle.

On va mouiller ça!
avec une
BRADING'S
OLD STOCK ALE

LE FILM: UN EXCELLENT MOYEN D'ÉDUCATION POPULAIRE

... Pourvu toutefois que l'éducation populaire fasse sentir ses exigences sur la production. - Conclusions du Seminar sur l'utilisation du film, organisé par le Conseil français du Film de Montréal sous les auspices de la Société Canadienne d'Enseignement postscolaire.

En fin de semaine dernière avait lieu dans un amphithéâtre de l'Université de Montréal un seminar sur l'utilisation du film, une initiative du Conseil français du Film de Montréal sous les auspices de la Société Canadienne d'Enseignement postscolaire.

200 ASSOCIATIONS REPRESENTÉES

M. Romain DesBois, secrétaire-exécutif de la Société canadienne d'Enseignements postscolaire nous communique que 200 associations d'éducation populaire avaient délégué près de 250 délégués à ce Seminar, le deuxième du genre dans notre province, le premier ayant eu lieu à Québec, au mois de novembre dernier sous les auspices du même organisme.

LE ROLE DU FILM DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE

Invariablement les séances se déroulaient de la façon suivante: commencer par un conférencier de marque suivi d'un court métrage pour illustrer la conférence ou amorcer la discussion qui suivait.

Le premier conférencier fut M. Gérard Pelletier, directeur du journal "Le Travail" qui traita de l'utilisation du film dans l'éducation populaire.

Selon le conférencier, le film peut jouer un grand rôle dans l'éducation de masse parce qu'il est actuel, ment un moyen de masse, qu'il atteint et envoûte pour ainsi dire la majorité des gens. D'autre part, le cinéma, par la multiplicité des salles dispersées un peu partout dans nos villes, peut servir à atteindre le milieu populaire sans difficulté insurmontable.

M. Pelletier s'appliqua ensuite à démontrer que le film ne remplace pas les autres techniques. Il

ne suffit pas de montrer un film sur les réalisations coopératives pour former des coopérateurs. Le film ne peut que servir d'amorce au travail pour engager une discussion, une étude, un débat.

AGIR SUR LA PRODUCTION

Le problème du film aujourd'hui n'est pas tellement dans l'ordre de la production mais dans l'ordre de la consommation. Il s'agit maintenant d'utiliser le film de la bonne façon afin d'assurer le meilleur usage possible. D'où la nécessité de former des consommateurs avertis qui agiront ensuite sur la production en réclamant des films mieux adaptés à nos besoins et d'où la nécessité d'étudier et d'apprendre les meilleures techniques et méthodes d'utilisation du film afin d'obtenir les meilleurs résultats éducatifs possibles, conclut M. Pelletier.

PROBLEMES TECHNIQUES

Dans la journée du samedi, les participants eurent le plaisir d'entendre des exposés sur "la distinction entre le film à long métrage et le documentaire" par Me Irénée Bonnier, aviseur technique du Conseil français du Film de Montréal; Me Théo. Picard, de l'Office national du Film exposa ensuite les problèmes d'ordre technique au sujet des locaux, du choix des appareils, de la publicité, etc.

COMMISSIONS D'ETUDES

Après l'exposé de M. Gaudry Delisle sur le "documentaire" les participants au seminar se divisèrent en commissions pour étudier des problèmes particuliers à certaines catégories d'éducateurs: 1) Maîtres, sous la présidence de M. Delisle; 2) Famille et Loisirs sous la présidence de M. Gérard Lemieux; 3) les organismes professionnels sous la présidence de M. Fernand



Les initiateurs du Seminar organisé par le Conseil français du Film de Montréal sous les auspices de la Société canadienne d'Enseignement postscolaire qui eut lieu à l'Université de Montréal vendredi et samedi, les 25 et 26 janvier dernier. De gauche à droite, M. Irénée Bonnier, aviseur technique du Conseil français du Film de Montréal; Me Marcel Faribault, secrétaire de l'Université de Montréal; Romain DesBois, secrétaire-exécutif de la Société canadienne d'Enseignement postscolaire et président de la F.M.J.Q.; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; M. Marcel Bourbonnais, secrétaire du Comité français du Film de Montréal; le col. Urgell Mitchell, président du même organisme; M. Gérard Lemieux, secrétaire de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal et M. Gilbert Fournier, responsable du Service de Ciné-Photographie de la province de Québec.

Jolicoeur, directeur du Service d'Education de la C.T.C.C.

LES REALISATIONS

Au cours des discussions, les participants s'appliquèrent à faire valoir leurs expériences. Entre autres, M. Picard parla avec enthousiasme des réalisations de la Fédération de la L.O.C. de Saint-Jean qui réussit à présenter des séances cinématographiques adaptées aux familles ouvrières comme moyen d'enrichissement et d'éducation.

Notre but, dit M. Picard, c'est de fonder quelque 25 ciné-clubs dans le diocèse et les résultats obtenus sont très probants.

L'ECOLE DES PARENTS démontra qu'il est possible d'agir sur les institutions existantes pour ob-

Le parti C.C.F. veut plus de maisons

Le parti C.C.F. veut lancer une grande offensive sur le plan du logement lors de la prochaine session fédérale qui s'ouvrira en février.

Dans une causerie radiophonique, M. Ross Thatcher, député de Moose-Jaw, soulignant que plus de 600.000 Canadiens sont mal logés, a accusé le gouvernement fédéral d'inertie, d'indifférence à l'égard du problème du logement.

Il a ajouté que certaines mesures prises par le gouvernement ont été adoptées délibérément pour retarder et décourager la construction.

"Par exemple, dit-il, en février 1951, le gouvernement a augmenté le dépôt initial nécessaire de 10 p. 100 à un minimum de 20 p. 100. Si l'on se rend compte des prix en cours aujourd'hui, il faut au moins \$3.000 et même plus comme paiement initial sur une petite maison, ce que le petit salarié ne peut faire."

tenir la présentation de films choisis.

LES VOEUX

En fin de soirée, les délégués se réunirent pour former les voeux suivants dont nous donnons le résumé:

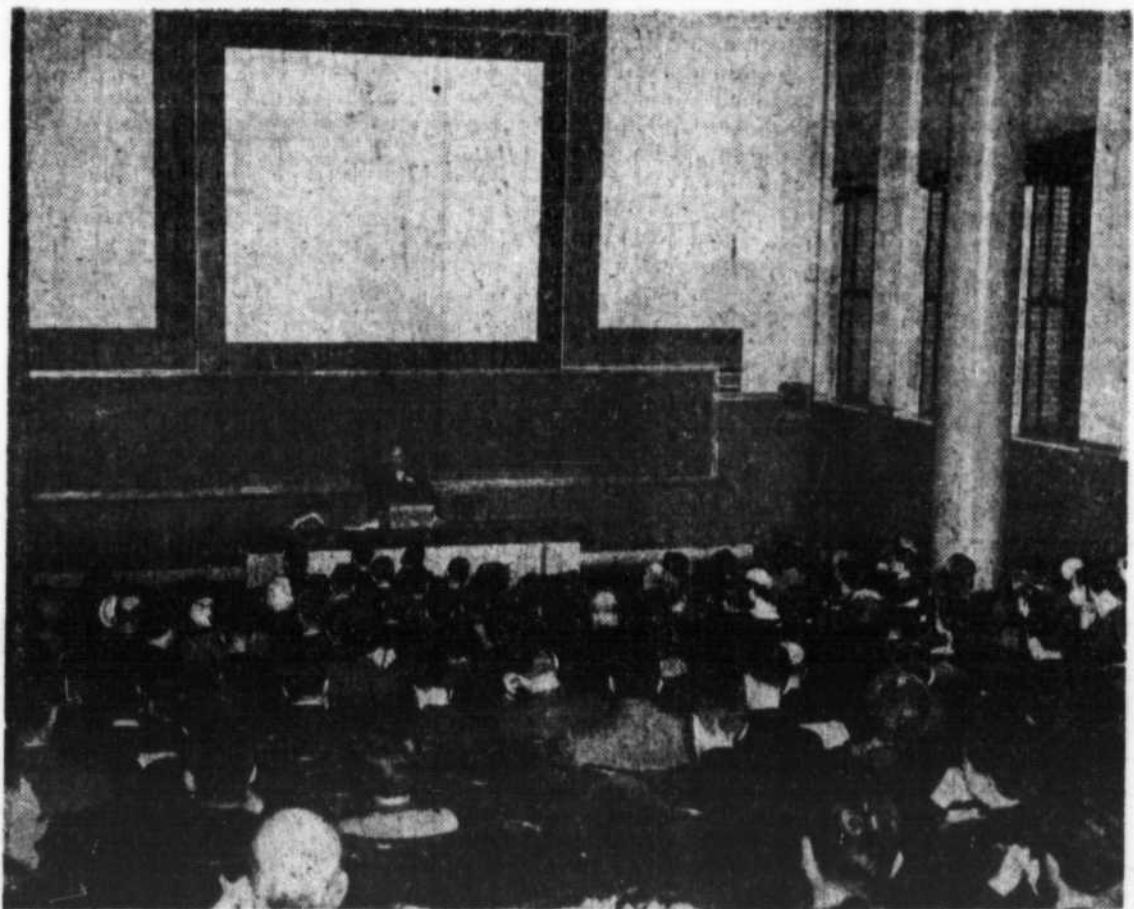
Au point de vue scolaire, on exprime le vœu qu'une commission pédagogique soit formée dans le but de coter les films selon une distinction appropriée à l'âge et les classes des élèves; on demande aussi que dans l'instruction, les projections cinématographiques débutent dès l'école supérieure. D'autre part dans le but de former les maîtres, on exprime aussi le vœu que les revues pédagogiques publient une documentation concernant l'adaptation des films aux centres d'intérêt; on suggère aussi que des cours de perfectionnement soient dispensés aux normaux et aux professeurs quant à l'utilisation du film; enfin, que l'étude du cinéma comme art soit intégrée à l'enseignement secondaire et si possible au cours primaire supérieur.

AU POINT DE VUE FAMILLE, on demande une plus grande coordination entre les organismes d'éducation populaire en vue de profiter des expériences de cha-

cun pour ensuite agir sur la production, la distribution et la consommation; par ailleurs, vu l'urgent besoin d'informations précises sur la valeur artistique, morale, pédagogique et psychologique, on demande que le Comité français du Film de Montréal, de concert avec le Comité diocésain d'Action catholique du Film fasse l'inventaire et l'analyse ainsi que l'évaluation des films; à tous les points de vue dans le but d'informer les consommateurs de films.

Il est aussi suggéré que l'Office national du Film produise des courts métrages et des films sur la famille et les loisirs qui soient adaptés à notre mentalité et non de simples traductions de films produits pour des auditoires d'autre mentalité.

LES CORPS PROFESSIONNELS demandent la publication d'un catalogue de films d'intérêt culturel pour les corps professionnels; on demande aussi que les producteurs fournissent avec les films, des plans de discussion pour préparer et diriger l'étude du film présenté. D'autre part les représentants ruraux dont la J.A.C. demandent que l'O.N.F. et que le Service de Ciné-Photo du Québec préparent des films d'un intérêt social pour nos populations rurales.



Une partie des 250 délégués au seminar sur l'utilisation du film comme moyen d'éducation populaire, dans l'amphithéâtre où eurent lieu les délibérations. A la tribune, M. Urgell Mitchell est à prononcer le discours d'ouverture.

LE COIN DES JEUNES

Quel beau pays!

Par Béatrice Clément

Chapitre 20

TEMPETE DE NEIGE

Pendant que les petits s'amusaient ainsi, Chantal, Hugues et les jumeaux sont à la Bibliothèque Municipale. Lorsqu'ils en sortent ils poussent une exclamation. La tranquille chute de neige de tout à l'heure s'est transformée en tempête, la température est tombée de plusieurs degrés. Un vent impétueux bouscule et harcèle les minuscules flocons et soulève des tourbillons aveuglants.

— C'est amusant! s'écrie Hugues à la vue de ce changement. Il y a une heure la neige flânait comme si elle tombait à regret, maintenant elle se précipite...

— On ferait bien de se précipiter aussi, interrompt Charles; il y a une queue pour l'autobus.

En effet, une dizaine de personnes sont alignées à l'arrêt en face de la Bibliothèque. Il doit y avoir un moment qu'ils attendent car ils sont blancs de la tête aux pieds.

— Est-ce qu'il y a des numéros? demande Hugues.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— A Paris, on trouve des petits papiers numérotés à chaque arrêt. S'il y a beaucoup de monde on déchire un numéro, alors chacun monte à son tour quand l'autobus arrive.

— C'est une bonne idée, dit Laurence, mais ce n'est pas nécessaire ici, tu vois tout le monde fait la queue.

— C'est vrai! et ça se fait spontanément, il n'y a pas d'agent pour l'organiser.

— Pourquoi ne fait-on pas la queue pour le tramway aussi? demande Chantal. Quelle bousculade pour y monter!

— C'est pas pareil; l'autobus s'arrête le long du trottoir tandis qu'il faut aller au milieu de la rue pour le tram.

— Alors des numéros seraient utiles.

Voici enfin l'autobus; il est déjà bondé.

— Avancez en arrière! s'écrie le chauffeur à qui l'on paie en entrant. Step to the rear, please!

On pousse, on se serre et toute la queue finit par entrer.

— O.K. la porte? questionne le chauffeur, qui ne peut la voir à cause de la foule et craint de blesser quelqu'un en la fermant.

— O.K. répond le dernier monté, mais il a si peu de place que les bandes de caoutchouc par où se rejoignent les deux battants de la porte automatique, happent un pan de son manteau. N'importe, cela vaut mieux que de rester sur le trottoir! L'autobus repart à toute allure, à la grande joie des enfants.

— Il y a une chose, rit Charles; quand il y a tant de monde on ne risque pas de tomber dans les tournants!

— C'est comme le métro à Paris aux heures d'affluence, dit Hugues.

— Il fait meilleur ici que dans la rue, apprécie Chantal, j'avais les doigts gelés.

En raison du grand froid tous les véhicules sont chauffés en hiver.

— Aie! proteste Hugues soudain; la neige fond sur ma tuque et m'inonde le cou!

— Remonte ton collet, propose Laurence, malicieuse.

Sans songer qu'il y avait autant de neige sur son col de manteau que sur sa tuque, Hugues obéit et proteste de nouveau, car le voici mouillé encore davantage! Les trois autres rient à gorge déployée de l'indignation du garçonnet.

A ce moment précis l'autobus dérape et se ressaisit brusquement ce qui jette les voyageurs les uns contre les autres. Un grand jeune homme se penche vers Laurence pour s'exercer de l'avoir heureuse et toute la neige fondue, que retenait le bord de son chapeau, se déverse sur le visage de la fillette; Hugues est vengé!

A l'avenue du Parc les enfants, munis de correspondances, quittent l'autobus pour le tramway qui les conduira non loin de chez eux. Au pied de la montagne, ce coin est très exposé; en effet le vent qui souffle en tempête a balayé la rue dont la surface luit comme un miroir tandis qu'ailleurs la bourrasque a accumulé d'énormes bancs de neige.

Au sud de l'avenue des Pins, l'avenue du Parc est un peu en pente. Un taxi, arrêté là par la lumière rouge ne réussit pas à repartir au signal vert. Ses roues patinent sur la glace vive, il dérape sans avancer. Trois piétons lui prêtent main-forte mais eux-mêmes patinent sur la chaussée glissante. Enfin, leurs efforts conjugués parviennent à un résultat, la voiture gagne du terrain, mais... la lumière change, tout est à recommencer!

Maintenant, il y a plusieurs autos derrière le taxi. L'une d'elles, pour éviter la glace au centre de la rue, se prend dans le banc de neige qui borde le trottoir. Une



troisième fait une embardée et patine sur les voies du tramway. Sur l'avenue des Pins, un des énormes autobus qui sillonnent les routes de la province accroche une voiture particulière; l'embouteillage est complet.

D'abord amusés, les enfants sont ennuyés à présent. Il fait un froid de loup à ce carrefour exposé au vent glacial de la montagne. Chantal frissonne et Hugues avoue qu'il a les pieds glacés malgré grands bas et pardessus.

— Heureusement que c'est dimanche, dit Laurence. En semaine, il y a tellement plus de machines qu'on attendrait des heures avant que tout ça s'arrange.

Un agent de la compagnie de tramways répand du sable sur la chaussée; un automobiliste prévoyant sort une pelle de son coffre

arrière et vient au secours de la voiture empêtrée dans le banc de neige. Une vingtaine de minutes plus tard la circulation est rétablie mais il y a foule lorsqu'arrive le 29.

— Nous sommes tassés comme des sardines, mais au moins nous avons chaud!

— Nous rentrerons tard, maman sera inquiète, dit Chantal. Pour quoi le tram arrête-t-il tout le temps?

— Il y a d'autres embouteillages comme à l'avenue des Pins, mais moins sérieux.

— Je n'aurais jamais cru que la neige pouvait tout désorganiser à ce point! s'étonne Hugues. Les vitres sont gelées, on ne voit pas dehors!

— Comment saurons-nous où descendre? s'exclame Chantal. On ne voit rien et le conducteur ne crie pas les noms des rues.

— Je te le dirai, rassure Laurence; je connais le trajet par coeur.

— Quand papa était petit, c'était bien autre chose, dit Charles. On n'enlevait pas la neige, on la poussait de côté et c'est tout. Ça faisait d'immenses bancs de chaque bord du trottoir et au printemps ça n'arrivait plus à fondre. Maintenant, elle est jetée dans les égouts alors on ne placote pas longtemps à la fin de l'hiver.

— Sonnez, c'est le prochain arrêt pour vous autres, annonce Laurence.

— Heureusement que la villa n'est pas loin, dit Chantal en prenant le trottoir. Le vent m'étouffe et m'aveugle!

— Marche à reculons, conseille son cousin qui joint l'exemple à la parole. Mais il ne tarde pas à trébucher et s'étale de tout son long.

— Oh! la la! te voilà blanc de la tête aux pieds! J'écrirai à Geneviève pour lui décrire une tempête de neige. J'ai les joues glacées!

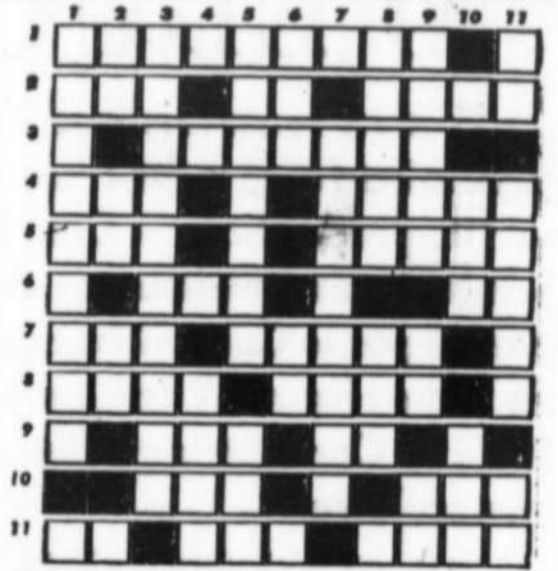
— Nous arrivons bientôt. Attention! tu as failli embrasser le réverbère!

— Je ne vois rien, le froid colle mes cils mouillés. Je plains les jumeaux, ils ont plus loin que nous à marcher.

— Bah, ils sont habitués! Aie! la neige entre dans mes pardessus et fond autour de mes chevilles! C'est dur de marcher là-dedans mais demain ce sera beau pour glisser!

— Oui, Laurence a dit qu'elle

Les Mots Croisés du Front



- HORIZONTALEMENT**
- 1 - Combativité.
 - 2 - Canton suisse - Marque la réputation - Colères.
 - 3 - Sulfure naturel d'arsenic.
 - 4 - Préfixe marquant l'égalité - Ce de certains poissons.

- 5 - Ancienne forme de loup - Empereur romain.
- 6 - Petite pièce de monnaie - Conjugaison.
- 7 - Manche, au tennis - Taille la tête des arbres.
- 8 - Partie supérieure du corps humain - Mouvement subit avec effort.
- 9 - Excité - En les.
- 10 - Titre anglais - Grande étendue d'eau salée.
- 11 - Sans ornement - Roue à gorge d'une poulie - Grande étendue d'eau dormante.

Solution du problème de la semaine dernière

EMPIETEMENT
MIEN UTILE
ORANGEATOS
LENERREMO
UMMRMOI
MASTIGADOUR
EMURTOIE
NEUROTOSUE
TRUSTEURS
SETOTEOSE
SANEANES

- VERTICALEMENT**
- 1 - Bozeur.
 - 2 - Canton suisse - Pronom personnel - Voyelles jumelles.
 - 3 - Hommes qui changent souvent d'opinion.
 - 4 - Titre des descendants de Mahomet.
 - 5 - Joux pendante - Bœuf d'Europe.
 - 6 - Pail des paupières - Equerre.
 - 7 - Espèce de campanules.
 - 8 - Mitre à trois couronnes - Grand nombre.
 - 9 - Aller ça et là à l'aventure - Préposition - Possessif.
 - 10 - Pronom personnel - Trois fois.
 - 11 - En les - Large sillou - Ile de l'Atlantique.

nous ferait signe si la tempête est finie.

— Si?... ça pourrait durer? — Il paraît que ça dure trois jours parfois.

— Chic alors! Mademoiselle Dupont ne pourrait pas venir! — Penses-tu! Elle est habituée elle aussi!

(à suivre)

annonces classifiées

OMER BLANCHARD
Distributeur d'huile à chauffage
IMPERIAL No 1
CL. 4502

FERNAND PION
Assurances générales
584 rue Cadillac, Montréal
Tél: TU: 2839
Ex-dirigeant jociste

Cours PAR CORRESPONDANCE — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuit sur demande. Adressez: **COURS PRATIQUES BILINGUES** Eng., Casier: 66, ST-HYACINTHE, P.Q.

RUE PRINCIPALE

par JOE DENNETT



TI-PUCE

par LOU PAGE





DANS LE BON VIEUX TEMPS

Du temps de nos grand-mères



Mais de nos jours



Coupe Memorial au Canadien Jr?

L'équipe de Sam Pollock est la mieux qualifiée pour représenter le Québec dans les éliminatoires entre les provinces. — D'autres clubs du circuit Horwood alignent des étoiles aussi étincelantes, mais comme équipe, aucune ne présente une agglomération semblable d'athlètes de première classe.

(par J.P. LEBUIS)

Le Canadien junior de Sam Pollock semble aujourd'hui définitivement assuré du championnat de la Ligue junior "A" du Québec. Au fait, nous ne voyons pas comment aucun autre club pourrait encore entretenir l'espérance même de le déloger de la première position.

L'équipe a été bâtie en vue du championnat et vers le championnat elle vogue, depuis les débuts, à toute allure. Cette agglomération d'étoiles est l'une des meilleures que nous ayons vue depuis longtemps, si bien que des malins prétendent que Pollock n'a guère de mérite à la conduire de victoires en victoires.

Le fait est que chacune des trois lignes de cette équipe est extrêmement puissante. La défensive ne saurait être plus solide et dans les buts, en Charlie Hodge, le Canadien aligne probablement le meilleur cerbère de la ligue.

Il y a de meilleurs joueurs, certes, pris individuellement, sur les autres équipes. Henri, du Québec,

Rousseau, du Saint-Jérôme, Brillan' et Talbot, du Trois-Rivières, Swartzak, Scullion du National, pour n'en citer que quelques-uns, peuvent se comparer aux as de Pollock, mais pris comme tout, aucun club ne peut prétendre aligner autant d'excellents joueurs.

Sam Pollock vise évidemment à la conquête de la coupe Memo-

rial. Après la tournée de son club dans l'Ouest, il y a lieu de croire que cette ambition est légitime. Le Canadien y a, en effet, remporté de beaux succès, au début de l'année. Le seul obstacle viendrait de l'Ontario

L'Ontario aligne actuellement une couple de clubs très redoutables, dont les Marlboros de To-

ronto qui ont vaincu le Canadien 3-2, à Toronto, au début de l'hiver.

Si le Canadien réussit à disposer de ses rivaux de la Ligue du Québec, et certains lui apporteront une résistance farouche, de même que de ceux de l'Ontario, la coupe Memorial devrait revenir dans le Québec. Nous croyons sincèrement que le Canadien est le club qui a le plus de chances de décrocher ce trophée pour nous.

En ce disant, nous ne dédaignons point les autres clubs ni leurs chances de causer des surprises dans le détail. Mais si l'on se place uniquement au point de vue de la coupe, mieux vaudrait que le Canadien soit notre représentant dans les éliminatoires entre les provinces.

Nous ne jugeons pas aujourd'hui de la politique qui veut que l'on

accorde plus d'importance à la possession de la coupe qu'au bon balancement d'une ligue—cette politique est sûrement discutable, à bien des points de vue—nous partons simplement de ce postulat pour dire notre conviction qu'à ce point de vue, aucun club n'est mieux qualifié que le Canadien.

Plus le calendrier des joutes régulières de la ligue se déroule, plus nous sommes convaincu que le classement final des clubs confirmera nos prévisions. Ce classement que nous avons prévu est le suivant: Canadien, Québec, Trois-Rivières, National, Saint-Jérôme et Granby. La seule chose que nous nous demandons maintenant, devant les fortunes inégales du National, c'est de savoir si le Saint-Jérôme ne finira pas par le déloger de la 4e position que nous avions prévue pour lui.

Béni fut son berceau

Foyer canadien, temple de la famille, creuset des générations futures que nous voulons saines, fortes et libres. Ce foyer, et tout ce qu'il contient qui nous est le plus cher — épouse, soeur, mère, aïeux et enfants — est aujourd'hui menacé par le grand fléau du siècle, les sans-Dieu, un ennemi aussi cruel qu'astucieux.

Pour défendre ce foyer contre toute agression possible, il nous incombe d'arrêter l'adversaire partout où il attaque, de l'extérieur ou l'intérieur... partout où il menace des foyers comme les nôtres, au sein des nations libres qui sont nos soeurs.

Pour cela, l'Armée fait appel à la jeunesse du pays pour remplir les cadres de ses effectifs. Elle lui offre en retour la chance d'apprendre un bon métier — radio, mécanique, ou autre — ainsi qu'une bonne solde et des rémunérations supplémentaires, une excellente alimentation, un gîte confortable, des soins médicaux et dentaires, etc. Jeunes gens, vous trouverez tout cela dans votre armée.



Votre armée

S'ADRESSER À
Dépôt d'effectifs No 4,
772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

AST-3407

Lutte entre 2 clubs dans la Senior

Sherbrooke aura son stade de baseball

Un referendum a tranché la question — La Reine des Cantons de l'Est aurait le plus beau terrain de baseball, à l'été 1953 — Au hockey, faiblesse à l'offensive.

(Par Pat ROY)

SHERBROOKE, 28. (D.N.C.) Jeudi dernier, près de 2,500 propriétaires se sont rendus aux urnes pour approuver ou rejeter un projet d'emprunt de \$100,000, en vue de reconstruire le stade de baseball. On sait que celui-ci a été détruit par le feu, le soir de la dernière partie de la saison 1951.

Ce n'est qu'avec la compilation des bulletins du dernier bureau de scrutin que l'on fut certain du résultat de ce referendum. Les personnes présentes et les sportifs aux écoutes à la radio ont passé par toutes sortes de tranches. Enfin le dernier "poll" apporta une majorité de 100 voix en faveur du projet.

C'est dire que l'an prochain, en 1953, nous aurons du baseball, car la ville aura tout le temps voulu pour restaurer le stade qui, croyons-nous, sera le plus beau de la Ligue Provinciale. Tout de même, devant la petite majorité obtenue, cela nous laisse à songer ce qu'aurait pu être le résultat, si le montant de l'emprunt projeté avait été de \$300,000 ou de \$400,000.

Et ce résultat semble également nous donner raison lorsque nous écrivions l'article: "La vraie situation sportive à Sherbrooke". Cela refroidira peut-être certains esprits qui ne savent faire autre chose que critiquer, et nous croyons que le fait de n'avoir pas de baseball, la saison prochaine, ne fera qu'accroître la popularité de ce sport ici. Il ne serait peut-être pas surprenant que le chiffre des assistances en 1953 abaisse le record de 1951.

Au hockey, de nouveau, ça va mal. Nos joueurs sont très malchanceux ou sont dans une léthargie lamentable. De fait, encore cette semaine, ils n'ont accumulé qu'un point sur un total possible de 6. Cela ne leur donne que 2 points, ou 2 parties nulles pour les 8 dernières jouées. Cette semaine, ils n'ont enregistré qu'un but en 3 parties, tandis que leurs adversaires en obtenaient 6 contre eux.

On ne peut donc pas blâmer le cerbère Roger Bessette de ces insuccès. Il semble que les avants, particulièrement les Dubé, Campeau, Tremblay, Planche et Bob Pépin, devraient au moins trouver l'opportunité de compter un point à toutes les trois jouées. Si tel avait été le cas, nous aurions remporté 2 victoires cette semaine. Nous ne pouvons certainement pas espérer remporter des gains si nous ne comptons pas 2 buts par partie, et, même à ce rythme, il faudrait que Bessette soit extraordinairement solide pour maintenir ses adversaires à un seul but.

Nous ne désespérons pas de voir notre équipe se remettre à gagner. De toute façon, même si nous ne remportons pas de victoires, nous sommes témoins de très belles parties... La direction organise un tirage d'une magnifique "Ford Victoria" d'une valeur de \$3,200 en vue de combler le déficit actuel. Les billets pour ce tirage ne se vendent que 50 cents. Nous invitons tous les sportifs à se prévaloir de cette chance unique. Ceux qui ne peuvent se pro-

(Suite à la page 4)

Chicoutimi honore l'un des siens le regretté et immortel G. Vézina

La soirée en son honneur a lieu au Colisée vendredi soir le 1er — Personnalités présentes — Chicoutimi a besoin d'un joueur de défense — Le partage des dépouilles du Port-Alfred

(par ROSAIRE BOUCHARD)

CHICOUTIMI, 28 (D.N.C.)—Les Chevaliers de Colomb ont organisé une fête pour le premier février, en l'honneur de Georges Vézina. Cette fête sera patronnée conjointement par Charles Mayer, Michel Normandin, nombre de journalistes, ainsi que par ses anciens coéquipiers Newsy Lalonde et Jack Laviolette.

A cette occasion, l'on dévoilera un portrait grandeur nature de l'illustre gardien de buts du Canadien, originaire de Chicoutimi; ce portrait sera exposé à la porte du Colisée de Chicoutimi, tout comme le portrait de Jean Béliveau l'est à Québec.

L'émission radiophonique, "La Tribune sportive" sera radiodiffusée directement du Colisée de Chicoutimi, le 1er fév.; Pierre Chantal, du "Réveil" de Jonquière, représentera les journalistes du Saguenay à cette émission. A la Tribune, nous verrons aussi le Dr Gustave Gauthier, donateur du trophée Vézina pour le circuit Slater, ainsi que Jean-Jules Vézina, frère de Georges, et peut-être aussi Mme Georges Vézina, qui est remarquée et demeure à Jonquière.

L'incendie du Palais municipal de Port-Alfred, suivi de la démission des Elans de l'endroit, a nécessité beaucoup de changements dans la Ligue senior régionale; les Aigles d'Alma ont obtenu les services de Lucien Gilbert et Roger Jodoin; les Al-

liés de Bagotville ont recueilli Bernard Vinet et recevront peut-être aussi Gaston Labossière, en plus d'un joueur du nom de Pearce. Les As de Jonquière ont engagé Gilles Desrosiers et Bob Mudie, ainsi que Jacques Richard, qui a été libéré par Alma; les Castors de Dolbeau ont obtenu Manny McIntyre.

Les joueurs suivants sont agents libres: Donatchey, Gerry Perreault, Marcel Dufour, Machny, G. E. Archibald et Gilles Laroche.

Nos Saguenéens sont actuellement en 3e position avec encore 13 parties à jouer; les nôtres auront beaucoup de difficulté à se maintenir à cette position, toutefois, si un autre joueur de défense ne vient pas renforcer notre arrière-garde; Jacques Gagnon, le

seul joueur natif de Chicoutimi jadis maintenant du très beau hockey depuis qu'il est applaudi par les spectateurs... Jean Béliveau nous a montré, pour la première fois à Chicoutimi, qu'il était facilement le meilleur joueur senior... Les meilleurs joueurs de défense du circuit sont Lamirande et Kraiger... Les joueurs Bernard Vinet et Gilles Desrosiers ont préféré demeurer dans la Ligue régionale plutôt que d'aller évoluer pour les Braves de Toe Blake... Nous ne pouvons expliquer les défaites du Valleyfield, après l'avoir vu annuler contre notre club, lors de leur dernière rencontre à Chicoutimi; seul, selon nous, Saindon devrait être remplacé, Gaston Gervais pourrait faire mieux que lui.

Valleyfield ne gagne pas encore mais joue mieux; blessés à Ottawa

(par JEAN-CLAUDE CHARETTE)

VALLEYFIELD, 28 (D.N.C.) — Depuis notre dernier article, nos Braves n'ont pas remporté une seule victoire mais... attendons la fin! car depuis une couple de jouées ils fournissent du meilleur jeu et semblent vouloir entreprendre une longue série de victoires. Ainsi, samedi dernier, ils ont réussi à annuler sur "l'oeuf" de l'Auditorium d'Ottawa: ce qui n'est pas si mal et qui augure très bien.

D'autant plus que les directeurs du club ont annoncé que certains changements auraient lieu sous peu. En effet, il est rumeur que Bernard Vinet et Gilles Desrosiers, de Port Alfred, viennent se joindre aux nôtres cette semaine. Vinet n'est pas un inconnu dans la Ligue senior puisqu'il a porté les couleurs du Sherbrooke et du Shawinigan, l'an dernier. Il a déjà joué pour Valleyfield, alors que nous faisons partie de la défunte ligue

interprovinciale. Vinet avait permis à Kitoute Joannette, avec qui il jouait, d'établir un record de 101 points (buts et assistances) pour une seule saison.

Quant à Desrosiers, c'est un jeune qui a appris son hockey sur la glace du Séminaire de Valleyfield et au Collège Roussin, endroits où il a fait ses études. Il fit ensuite partie de la Ligue junior du Québec, avec les Braves Jr., qui depuis ont cessé leurs activités.

Nous espérons qu'avec ce nouveau matériel, les Braves sauront remonter la côte à temps pour la fin de la saison et ainsi faire mentir notre confrère d'Ottawa, qui, la semaine dernière, disait que Valleyfield avait la position qui lui revenait.

En dépit de ces défaites répétées, nos compteurs continuent de se faire valoir, et en particulier nous voulons mentionner Larry Kwong, le meilleur compte de francs buts de la Ligue senior. Il compte presque régulièrement ses deux buts par partie. Et de plus, ce joueur vient de l'Ouest du pays! Comment se fait-il que Dick Irvin ne l'ait pas encore fait graduer avec ses Canadiens? Mystère... Kwong ouvrira sous peu un restaurant de mets chinois à Valleyfield... Deux joueurs du Valleyfield ont été envoyés à un de nos clubs-fermes...

* * *

INQUIETUDE A OTTAWA

(Par Marcel Guitard)

OTTAWA, 28. (DNC) — Les Sénateurs d'Ottawa sont maintenant affligés par les blessures, tout comme Valleyfield l'a été dernièrement. Espérons que la dégringolade ne sera pas aussi terrible que pour nos amis de Valleyfield.

Red Johnson, notre as passeur, sera inactif pour quelques parties; Léo Gravelle et Rip Riopelle en souffriront énormément. Quelques

autres joueurs jouent quand même mais ne peuvent se justifier. Mentionnons Regan, Robinson, Emberg et Kuntz. Il ne faut pas désespérer mais il faut plutôt compter sur la force de l'équipe quand elle est acculée au mur.

Vous voyez les conséquences du jeu dur. Toutes les équipes ont à souffrir de blessures assez graves et par ce fait, nous perdons le plaisir de voir évoluer de nombreuses étoiles.

C'est donc avec une nouvelle fougue que je continuerai à dénoncer le jeu brutal et peut-être qu'ainsi j'aurai l'aide de plusieurs autres chroniqueurs sportifs qui ont à cœur la survie du hockey et de nos étoiles.

POTINS... George Greene fait un retour avec Ottawa... Les nombreuses blessures obligent Bill Durnan à chercher du renfort... Tommy Gorman se console en pensant que le baseball triple A restera à Ottawa avec les nouveaux propriétaires, les Athlétiques de Philadelphie. Qui ne se consolerait pas avec "des milliers" de dollars. Stu Smith, l'ancien as du groupe senior avec Québec et Ottawa, est maintenant premier compte de la Ligue senior de l'Est du Canada. Conny Tudin, Ray Trainor, anciens Sénateurs, seront aussi choisis sur le club d'étoiles de la même ligue. Incidemment, nous croyons que Pembroke ou Smiths Falls feraient bien meilleure figure que Shawinigan dans la Ligue senior. Fritz Fraser n'est pas populaire à Ottawa parce que les amateurs n'aiment pas le voir prendre des punitions coûteuses. N'empêche qu'il joue de solides parties à l'étranger. Butch Stahan espère jouer une couple d'autres saisons avec Ottawa. Gordie Hudson et Fritz Frazer serviront à compléter des échanges pour l'an prochain. Gordie est bon joueur et se justifierait mieux au loin.

Le Royal et les As sont les 2 seuls concurrents véritables pour le championnat du circuit Slater. — Le Royal affiche enfin une tenue de champion. — Trois bons tris.

Par Georges E. LAFORTUNE

MONTREAL, 26. (D.N.C.) — Plus la saison avance, plus on se rend compte que Royal et Québec sont les deux seuls candidats logiques au championnat du circuit Slater. La semaine qui vient de se terminer a été fructueuse au Royal, car il a remporté 4 victoires, pour porter son total de victoires consécutives à 10 et passer ainsi en première place du circuit, 1 point en avant du Québec.

Le grand artisan de ces triomphes fut, en particulier, Jacques Plante dans les filets du club. Plante inspira souvent les siens par sa tenue et permit de changer en victoires des défaites imminentes.

Depuis qu'il joue régulièrement, Gerry Desaulniers se montre sous son vrai jour, c'est-à-dire un brillant centre qui ne pouvait se faire justice au début, parce que Carlin se devait de donner toutes les chances possibles à ses recrues. Fernand Perreault, le remplaçant de Dickie Moore, se montre également de plus en plus utile au Royal, et forme avec Desaulniers et Denis le meilleur trio du club pour le moment.

L'autre trio, composé de Douglas, Malone et Plamondon, s'avère très fructueux dans le domaine des buts comptés. Douglas occupe toujours la première position des compteurs, et tout nous porte à croire qu'il sera difficile à déloger. Plamondon compte maintenant avec régularité depuis qu'il joue en compagnie de Douglas et fait honneur au surnom qu'on lui décerna jadis, à ses meilleurs jours, "Eagle Eyes". Malone, l'autre membre du trio, complète ces deux brillants joueurs en comptant plus souvent qu'à son tour.

Enfin, la troisième ligne, composée de Friday, Locas et Gold, se tire très bien d'affaires. Friday continue de jouer avec la fougue que nous lui connaissons. Locas reprend graduellement sa forme et sera en parfaite condition pour le détail. Gold commence à montrer des signes de future étoile, ce qui est très encourageant.

A la défense, le brillant Rousseau ne cesse de se signaler, secondé par l'expérimenté Harmon, Walter Clune, Dugger McNeil et Finkbeiner. Au sujet de ce dernier, disons tout de suite que depuis son arrivée avec Royal en remplacement de St-Laurent, il se montre très utile aux siens. L'équipe se complète avec le toujours habile Frank Carlin qui espérons-le conduira son club à la conquête de la coupe Alexander pour couronner cette saison.

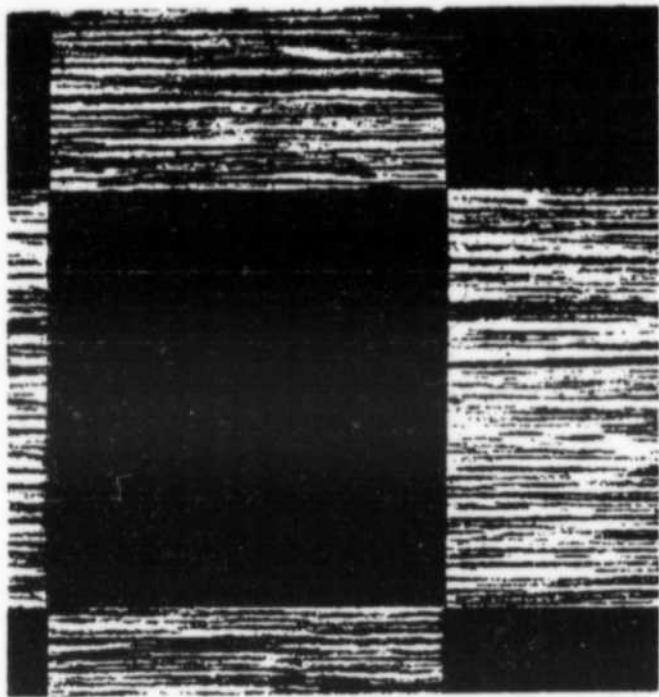
DANS LES CORRIDORS: Jean Béliveau sera choisi la meilleure recrue de la ligue cette saison... La défense des Braves est lamentable, c'est la raison pour laquelle ils ne récoltent que des insuccès. Blake va trouver la saison très longue s'il ne reçoit pas de renfort. Jimmy Orlando, qui serait reçu à bras ouvert à Valleyfield, joue présentement pour le club Dorion... Campeau continue de compter des buts importants avec le St-François de Sherbrooke.



(Suite à la page 4)

SPECIAL EN COUVRE-PLANCHERS

TUILE Jaspée — Incrustée



COULEURS: BRUN CAFE AU LAIT
VERT PALE
NOIR et BLANC
VERT PALE et GRIS

10 à 30 pieds de longueur
par 6 pieds de largeur

99c le pied courant

Prix régulier, \$1.59 le pied courant

GRATIS

papier-feutre et ciment

avec achat

de Tuiles de caoutchouc

"secondes"

32 couleurs à votre choix

4½ x 4½ pces
¾ pce
d'épaisseur

5c la tuile

MARBOLEUM

Linoléum incrusté 1/16 pce d'épaisseur en coupons de 2 à 6 pieds de longueur dans toutes les couleurs. Calculez 5 livres à la verge carrée. LA LIVRE

16c

Coupons de 6 à 10 pieds de longueur. LA LIVRE

23c

Coupons de 10 à 20 pieds de longueur, marbré, moiré. LE PIED COURANT ..

89c

Ce prélat mesure 6 pds de largeur... Valeur rég. 1.30 le pd cour.

Prélat imprimé

Pour \$12.00

couvrez tous vos planchers

Ce qu'il vous faut pour maisons de campagne, salles de jeux. Tout prélat de qualité irrégulière, est vendu en rouleaux de coupons d'environ 150 livres soit 50 verges carrées, 3 livres à la verge carrée.

LA LIVRE

8c

GEORGES-ÉMILE CHAMPEAU LIMITEE

REÇU LE
28 SEP. 1952
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

BEAUBIEN, est

MONTREAL

Gravelle 9333

Nous expédions C.O.D. partout ★ Frais de transport payés par le client